

INTRODUCTION

Mes très chers citoyens, mes très chères citoyennes,

La municipalité a reçu un rapport de l'auditeur externe Mallette. Dans ce rapport, l'auditeur nous émet l'opinion suivante :

« À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la municipalité au 31 décembre 2022, ainsi que dans les résultats consolidés de ses activités, de la variation de sa dette nette consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

Cela confirme que les finances de la municipalité sont gérées avec vigilance et respect des budgets préparés chaque année.

Fidèle à notre engagement d'avoir une grande transparence sur l'administration municipale et en lien avec les dispositions de l'article 176.2.2 du code municipal du Québec. Je vous présente les grandes lignes du rapport financier.

Mon rapport à deux points principaux. Premièrement, les états financiers de l'année 2022 et le rapport des vérificateurs externes qui sont Mallette S.E.N.C.R.L. Deuxièmement, les principaux projets réalisés dans le courant de l'année 2022.

1. LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Lors de l'exercice 2022, nous avons réalisé des revenus totaux de 2 851 951 \$ comparativement à nos prévisions de revenu qui étaient de 2 930 801 \$. La totalité de ces revenus sont des revenus de fonctionnement.

Les charges s'élevaient quant à elles à 2 955 474 \$ comparativement à des prévisions de 3 219 312 \$. Nous avons donc terminé l'exercice avec un déficit d'exercice de 103 523 \$, pour un excédent d'exercice à des fins fiscales de 206 924 \$.

Cet excédent d'exercice mène l'excédent de fonctionnement non affecté à 899 279 \$ et l'excédent de fonctionnement affecté à 203 705 \$.

RAPPORT SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2022

Déposé lors de la séance du 17 juillet 2023

PAR : Christian Malouin, MAIRE

De leur côté, les réserves financières et des fonds réservés totalisent 1 029 978 \$. De cette somme 603 218 \$ constituent la réserve financière de rue, 425 964 \$ constituent le fonds de roulement, et finalement 796 \$ réservé au service de la dette à long terme.

La dette à long terme de la municipalité s'élève quant à elle à 4 319 450 \$, dont 3 588 094 \$ à la dette contractée par la municipalité, et 731 356 \$ sont la part de la municipalité dans la dette des organismes contrôlés et partenariats.

2. AUTRES INFORMATIONS

La rémunération totale du maire pour l'exercice 2022 est de 34 146 \$. Cette somme est constituée de la rémunération accordée par la municipalité (14 217 \$), ainsi que de la rémunération provenant de tous les autres organismes municipaux sur lesquelles le maire est appelé à siéger (19 929 \$).

Pour l'ensemble des autres membres du conseil, la rémunération totale accordée par la municipalité était de 7 093 \$. Un seul autre membre du conseil a touché une rémunération provenant d'autres organismes municipaux, pour un montant supplémentaire de 937 \$.

De plus un conseiller sortant a touché une indemnité de départ de 800 \$.

Sachez que les membres du conseil et les membres de la direction travaillent sur plusieurs projets. Les projets en cours, de nouveaux projets et des projets à venir. Nous espérons que les projets qui étaient prévus en 2022 et qui ont été retardés à la suite de quelques inconvénients se réaliseront en 2023 toute en respectant les objectifs budgétaires de la municipalité.

Christian Malouin, maire